



## La pêche française dans le brouillard

Encore sous le choc de la déflagration des mesures d'urgence prises pour limiter la propagation de la pandémie de Coronavirus, la filière pêche est à l'arrêt dans sa grande majorité et apparaît particulièrement désarmée.

Une grande partie des produits de la pêche fraîche française trouve naturellement leur débouché en restauration. Fermeture des restaurants, des cantines et des marchés, impossibilité d'exportation... le marché des produits de la mer a volé en éclat dès les premiers jours de la crise et la plupart des pêcheurs se retrouvent à quai. Inutile de prélever une ressource que les pêcheurs veulent gérer durablement et prendre le risque de ne pas pouvoir la vendre.

Conscients de leur rôle clé dans cette crise, les pêcheurs ont besoin de garanties fortes de l'Etat français et de l'Union Européenne pour trouver des solutions d'organisation du marché avec les différents maillons de la filière et permettre à un maximum de pêcheurs de maintenir une activité tout en leur garantissant une sécurité sanitaire.

### L'UE à l'épreuve de la solidarité et de la réactivité

« Le constat est le même sur tous les ports, on ne peut plus dire aux patrons armateurs d'attendre et encore d'attendre » souligne Vincent Bodin, Président de l'OP Pêcheurs d'Aquitaine. « Nous savons que nous devons participer à réorganiser le marché mais cela concernera uniquement des flottilles particulières et un nombre limité de navires puisque la demande est très fortement resserrée » enchaîne Bruno Margollé, Président de la FEDOPA et vice-Président du CNPME. En effet, **sans réponse globale (économique, sociale et sanitaire) pour les navires contraints de rester à terre et les navires assurant un service minimum, il est illusoire d'espérer organiser le marché restant et de penser que des entreprises de pêche iront en mer pour subir des pertes économiques majeures et exposer leur équipage.** Le temps presse, et malgré les efforts de tous, le marché se désorganise de jours en jours avec la multiplication d'initiatives individuelles. Faute de réponse, ces initiatives vont se multiplier et risquent de nouveau engorger le marché. Dans ce « coup de tabac », l'Union Européenne doit apporter une réponse franche et massive à l'ensemble du secteur. Elle serait bien inspirée de s'appuyer sur une vertu unanimement reconnue aux gens de mer : la solidarité.

### Savoir pour organiser le marché

Actuellement, impossible d'avoir de la visibilité : matériel pour assurer la sécurité sanitaire pour les équipages, responsabilité de l'armateur en cas de reprise d'activité, éligibilité sur les mesures d'aides transversales aux entreprises telles que le chômage partiel, arrêts temporaires, dispositif de soutien au maintien de l'activité, compatibilité entre les différents mécanismes de soutien sont autant de questions qui attendent des réponses. Elles sont d'autant plus urgentes que nombre de pêcheurs tenteront de reprendre une activité dès la semaine prochaine.

Contacts :

Bruno MARGOLLE, Président de la FEDOPA – 06 16 67 80 75

Jérémie SOUBEN, Secrétaire Général de la FEDOPA – 06 29 38 02 37